

## **MADAME LA JUGE HOLLY C. BEARD**

Madame la juge Holly C. Beard a grandi à Thompson (Manitoba). Après l'obtention de son diplôme d'études secondaires, elle a poursuivi des études postsecondaires à l'Université du Manitoba. Elle y a fait ses études préparatoires au droit dans le programme de comptabilité de la Faculté de commerce, avant d'être acceptée à la Faculté de droit. Madame la juge Beard a obtenu son diplôme de la Faculté de droit en 1977 et a été admise au Barreau du Manitoba en 1978. Elle a fait son stage au sein du cabinet d'avocats Bancroft, Whidden, Mayer & Buzza à Thompson (Manitoba), dont elle est devenue associée. Elle y a poursuivi une pratique générale dans les domaines du droit criminel, du droit des sociétés, du droit commercial, du droit civil et du droit de la famille. Elle a beaucoup voyagé dans le nord du Manitoba pour des services aux termes d'un certificat de l'Aide juridique dans le cadre de tribunaux itinérants. Elle a aussi acquis de l'expérience en droit municipal en tant que conseillère municipale de Thompson pendant deux mandats. Madame la juge Beard a été nommée conseillère de la Reine en 1990. Elle a par ailleurs été conseillère de la Société du Barreau du Manitoba, membre du conseil d'administration de la Société de téléphone du Manitoba et membre du Tribunal canadien des droits de la personne. Madame la juge Beard a été nommée à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (Division générale) en 1992, puis à la Cour d'appel du Manitoba en 2009.